

# Le CECRL et l'Europass

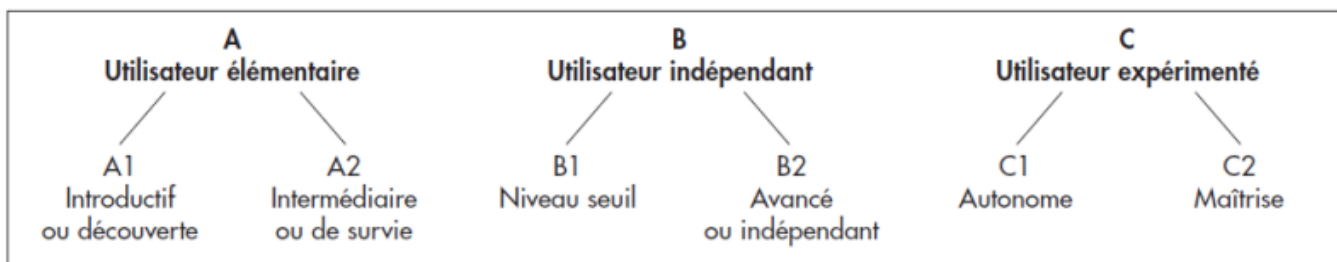
## Le CECRL : cadre européen commun de référence pour les langues

Le CECRL est le "Cadre européen commun de référence pour les langues" créé par le [conseil de l'Europe](#) en 2001. Il s'agit d'un recueil d'"outils" destinés aux administratifs, aux concepteurs de programmes, aux enseignants, à leurs formateurs, aux jurys d'examens, etc., visant à réfléchir, coordonner, harmoniser les pratiques autour de la maîtrise des langues (étrangères).

Le cadre se place dans une approche dite *actionnelle* c'est à dire "qu'elle considère avant tout l'utilisateur et l'apprenant d'une langue comme des acteurs sociaux ayant à accomplir des tâches (qui ne sont pas seulement langagières) dans des circonstances et un environnement donnés, à l'intérieur d'un domaine d'action particulier."

### Un cadre de référence en six niveaux

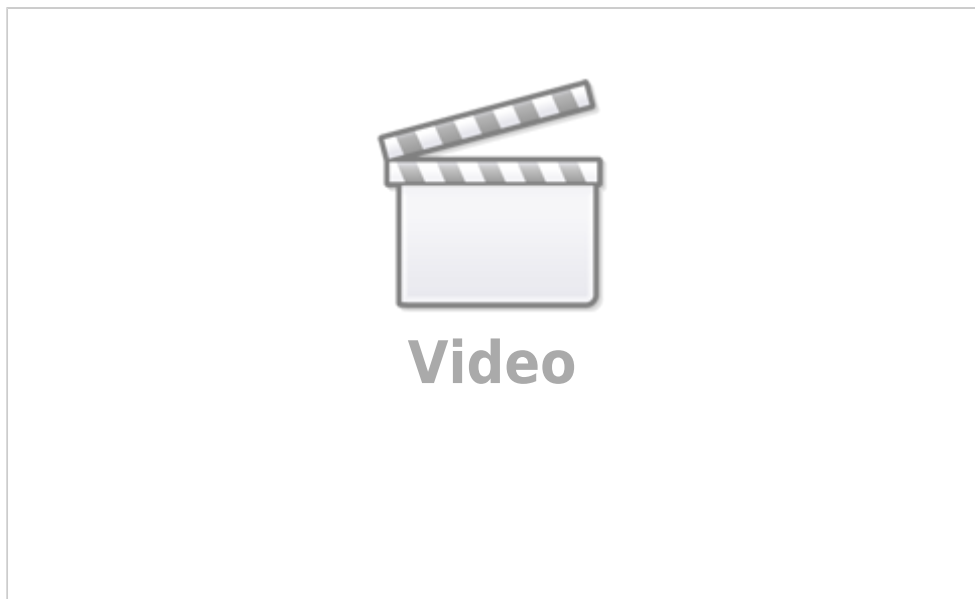
Le CECRL propose aussi des niveaux de référence communs pour décrire la compétence langagière d'un apprenant.



UTILISATEUR EXPERIMENTÉ	C2	Peut comprendre sans effort pratiquement tout ce qu'il/elle lit ou entend. Peut restituer faits et arguments de diverses sources écrites et orales en les résumant de façon cohérente. Peut s'exprimer spontanément, très couramment et de façon précise et peut rendre distinctes de fines nuances de sens en rapport avec des sujets complexes.
	C1	Peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites. Peut s'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher ses mots. Peut utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique. Peut s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.
UTILISATEUR INDÉPENDANT	B2	Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.
	B1	Peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. Peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. Peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.
UTILISATEUR ÉLÉMENTAIRE	A2	Peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail). Peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels. Peut décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.
	A1	Peut comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets. Peut se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant – par exemple, sur son lieu d'habitation, ses relations, ce qui lui appartient, etc. – et peut répondre au même type de questions. Peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.

Pour chaque niveau, la compétence communicative est découpée en activités de communication langagière. Dans un contexte professionnel, ce découpage pourrait donner un tableau comme [celui-ci](#).

## L'Europass



L'[europass](#) est un ensemble de 5 documents pour aider les citoyens européens à présenter leurs compétences et qualifications de manière claire et se présenter à leur avantage sur le marché du travail, national ou européen. La **dimension linguistique** occupe dans celui-ci une place centrale.

Trois de ces documents doivent être délivrés par les autorités compétentes en matière d'enseignement et de formation (**Europass Mobilité** ; **Supplément au certificat** ; **Supplément au diplôme** )

Les deux autres peuvent être créés en [ligne](#) en toute autonomie :

- Un **Curriculum vitae** (CV) électronique
- Un **passport de langues** (outil d'autoévaluation pour vos compétences et qualifications linguistiques).

Vous pouvez également remplir une [version pdf interactive](#) du passeport de langues afin de faire le point sur l'ensemble des compétences linguistiques que vous possédez. *L'exercice d'autoévaluation de ces capacités communicationnelles en langue étrangère est un bon point de départ pour les apprentissages. C'est également un moyen de formaliser les expériences de formation linguistique formelles ou non, certifiantes ou non - n'hésitez pas à l'utiliser.*

From:

<https://tools.e-exercises.com/> - **Ressources pour les apprenants**

Permanent link:

<https://tools.e-exercises.com/doku.php?id=fr:cecrl&rev=1504604050>

Last update: **2023/02/14 14:21**

